



Les Impatientes de Djaïli Amadou Amal

Présenté par Marie-Jo

Djaïli Amadou Amal

Elle naît en 1975 à Maroua, dans le département de Diamaré situé dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, est la fille d'un père camerounais et d'une mère égyptienne.



Mariée à dix-sept ans dans le cadre d'un mariage forcé, elle parvient à quitter son mari après 5 ans de vie commune en 1998.

Dix ans et un second mariage plus tard, elle quitte un deuxième époux, violent, pour s'installer à Yaoundé. Au moment de la rupture, celui-ci kidnappe ses deux filles par vengeance. Djaïli Amadou Amal trouve un travail grâce à diplôme de BTS en gestion, et vend ses bijoux afin de financer son projet d'écrire.

Djaïli Amadou Amal réside dans son pays, à Douala, sur la côte littorale, en compagnie de son troisième époux, Hamadou Baba, un ingénieur issu comme elle de la région septentrionale du Cameroun, et également écrivain.

En 2010 – Son premier roman Walaande, l'art de partager un mari, lui vaut une renommée immédiate. Témoignage autobiographique d'une femme qui a vécu cette situation de l'intérieur, il raconte l'histoire de quatre femmes vivant dans la même concession et qui ne font qu'attendre leur tour auprès de leur époux. Le prix du jury de la Fondation Prince Claus à Amsterdam permet à l'ouvrage d'être traduit en langue arabe et diffusé dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Djaïli Amal dénonce les pesanteurs sociales liées aux traditions et aux religions. À travers l'écriture, elle dénonce les problèmes sociaux de sa région, notamment les discriminations faites aux femmes, mais promeut aussi la culture peule

En 2013 – Djaïli Amadou Amal fait paraître un deuxième roman intitulé Mistiriijo, la mangeuse d'âmes. À la suite de cette parution, le bimensuel camerounais L'Œil du Sahel, la classe en 2014 parmi les cinq femmes influentes du Nord-Cameroun.



En août 2016, le ministre des Arts et de la Culture l'intègre au Comité d'organisation du Festival national des arts et de la culture (FENAC), qui se tient à Yaoundé au mois de novembre de la même année. À l'occasion de cet événement, elle reçoit la distinction de chevalier de l'Ordre de la Valeur, actée par le décret du Chef de l'État camerounais, Paul Biya. L'année suivante, elle est élue au conseil d'administration de la Société civile des droits d'auteurs de la littérature et des arts dramatiques (SOCILADRA).

En 2017 paraît son troisième roman, Munyal, les larmes de la patience. Il remporte en 2018 la sélection de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, récompensé par la publication sous le label de la collection Terres Solidaires pour une large diffusion et promotion dans les pays d'Afrique francophone. En 2020 Munyal remanié devient « Les impatientes » obtient le prix Goncourt des lycéens le 2 décembre 2020.

De retour au Cameroun à la suite de son obtention du Goncourt des Lycéens, elle est accueillie à l'aéroport et malgré l'heure tardive par les médias et une importante foule de sympathisants aux côtés du Délégué régional des Arts et de la Culture. Elle reçoit des mains du Ministre des Arts et de la Culture la lettre des félicitations du Président de la République Paul Biya. Le Chef de l'État la citera nommément comme modèle pour la jeunesse camerounaise dans son traditionnel discours à la nation à l'occasion de la fête nationale du 11 février 2021.

LES IMPATIENTES – « MUNYAL »

Nous sommes en 1992 et non dans les années 1700/1800 comme pourrait le laisser penser les premières pages de ce récit. et selon la tradition peule, en cette partie sahélienne du Cameroun, leur famille a décidé de leurs mariages : Ramla 17 ans devient la seconde épouse d'un riche commerçant Alhadji, tandis que sa soeur Hindou 14 ans est unie à l'un de ses cousins Moubarak. Arrachée à son amour pour un jeune homme de son âge, Ramla, qui poursuit ses études et se rêvait pharmacienne, se retrouve enfermée entre les quatre murs de sa nouvelle demeure, soumise à la volonté d'un homme qu'elle ne connaissait pas jusqu'ici, et exposée à la vindicte d'une coépouse, Safira, prête à tout pour récupérer l'exclusivité conjugale.

Hindou, désespérée, tombe sans recours sous le joug d'un homme violent, qui met bientôt sa vie et sa santé mentale en danger, elle deviendra folle.

Reflète de la propre expérience de l'auteur, le texte décrit l'effroyable sort réservé aux femmes dans cette partie de l'Afrique. Tandis que la tradition des mariages forcés et de la polygamie légitime sans recours contre les viols et violences au sein des foyers, la condition féminine y relève du pur esclavage, dans une organisation sociale et familiale sans échappatoire. Le moindre comportement « déviant », la plus petite velléité de rébellion féminine, y ont de telles répercussions sur les autres femmes de la famille, que toutes s'unissent pour y contrevenir et s'éviter ainsi les foudres des hommes du clan : tout plutôt que le déshonneur, l'exclusion et la misère. Derrière la façade de l'incontournable « Munyal », cette valeur souveraine de patience et de soumission féminines, se cachent par ailleurs d'impitoyables étripages entre coépouses, chacune manœuvrant sans vergogne pour assurer son avenir et celui de ses enfants. Au joug masculin s'ajoutent ainsi la pression des femmes alliées et la férocité des rivales, achevant de transformer en enfer l'intimité apparemment harmonieuse des immenses maisonnées – les concessions – de ces familles parmi les plus aisées du pays.

Sans détour, la voix de Djaili Amadou Amal s'élève calmement au fil d'un récit terrifiant. Au travers des épouvantables destins de Ramla, d'Hindou et de Safira, transparaît l'autobiographie d'une femme impressionnante de courage et de résistance, qui, non seulement est parvenue à s'arracher d'un sort tout tracé, mais qui se fait aujourd'hui le porte-parole de toutes celles qui continuent à vivre un enfer silencieux. Héritage d'une tradition entretenue par une certaine interprétation religieuse, capable de donner bonne conscience à une population masculine sans aucun doute attachée à son pouvoir et à sa bonne fortune, cette situation semble d'autant plus inextricable que les femmes elles-mêmes en sont réduites pour leur survie à contribuer à son maintien et à sa transmission. L'on ne dénoncera jamais assez cet état de fait, si indigne de la condition humaine, et qu'on aimerait classer comme une anomalie démodée si elle ne concernait encore tant de femmes de par le monde.

